



Bulletin de la Société Fribourgeoise des Officiers
Mitteilungen der Freiburgischen Offiziersgesellschaft

Paraît quatre fois par année - 58^e année
Erscheint viermal jährlich - 58. Jahrgang

N° 3 / Juillet 2020
Nr. 3 / Juli 2020



Groupe E est votre fournisseur d'électricité?
Profitez de notre **espace clients** ouvert 7j/7 et 24h/24.

my.groupe-e.ch

Visualisez vos factures
Relevez votre compteur
Suivez votre consommation
d'électricité
Annoncez un changement
d'adresse

AG 2020



GV 2020

Jahresbericht des Präsidenten der FOG

Major i Gst Patrick Noger

Präsident der Freiburgischen Offiziersgesellschaft

Sehr geehrte Damen
und Herren Offiziere,

Am 29. Mai 2019 haben Sie mich anlässlich der Generalversammlung in Châtel-St-Denis zum Präsidenten der Freiburgischen Offiziersgesellschaft gewählt. Im Folgenden erstatte ich Ihnen schriftlich Bericht über die Aktivitäten unserer Offiziersgesellschaft im vergangenen Vereinsjahr und schliesse mit einem kurzen Ausblick. Anlässlich unserer auf den 23. September 2020 verschobenen Generalversammlung werde ich mich dann mündlich und in französischer Sprache an Sie richten.

Generalversammlung vom 29. Mai 2019 in Châtel-St-Denis

Nach drei Jahren an der Spitze unserer Offiziersgesellschaft legte Lt col Christophe Bifrare sein Amt als Präsident nieder. Cap Andreas Bürgin gab nach sechs Jahren ebenfalls seinen Rücktritt aus dem Vorstand. Unseren beiden Kameraden gebührt ein grosses Dankeschön für ihren Einsatz zugunsten der FOG und zugunsten unserer Milizarme. Neben der Wahl des neuen Präsidenten und der Wiederwahl von Maj Henri Lanthemann (Verantwortlicher für die Mitglieder) erfuhr der Vereinsvorstand durch die Wahl

von Cap Sébastien Dupuis (Archivar und Sekretär) und Plt Ludovic Frehner (social media) eine weitere Verstärkung. Gleichtags wurden von den rund 140 Anwesenden die neuen Statuten der FOG verabschiedet, welche auf unserer Homepage www.sfo-fog.ch zum Download bereitstehen.

Besuch des Armeelogistikcenters in Grolley vom 7. September 2019

Anlässlich des Tags der offenen Tür fand sich eine kleine Gruppe von Offizieren in Grolley für einen geführten Rundgang durch das Armeelogistikcenter ein. Das ALC Grolley ist eines der fünf ALC der Logistikbasis der Armee und das einzige in der Westschweiz. Es sorgt dafür, dass die Truppe sowohl in der Ausbildung als auch im Einsatz eine kompetente Unterstützung in allen Belangen der Logistik hat, damit die Leistungen zur richtigen Zeit, in der richtigen Art, Menge und Qualität am vereinbarten Standort zur Verfügung stehen.

In Memoriam vom 3. November 2019 in Freiburg

Im Auftrag des Staatsrates organisieren die Stiftung *In Memoriam* und die Freiburgische Offiziersgesellschaft jedes

Jahr, am 2. Novembersonntag, die Zeremonie *In Memoriam* um den Männern und Frauen zu gedenken, welche ihr Leben für das Vaterland oder für Mitbürger hingegeben haben. Nach der Feier des hundertjährigen Bestehens des Waffenstillstandes am 11. November 2018 verlief die Ausgabe 2019 im gewohnten Rahmen mit Umzug vom Rathausplatz zur Kathedrale St. Niklaus sowie mit anschliessendem Aperitif im Grossen Saal des Kornhauses. Ein traditionsreicher und würdiger Anlass.

Gala-Abend vom 16. November 2019 in Villarepos

Der Gala-Abend im Restaurant Croix-Blanche in Villarepos verzeichnete mit über 70 Anmeldungen einen Teilnehmerrekord über die letzten 11 Ausgaben. Insbesondere junge Subalternoffiziere stellten einen grossen Teil der Teilnehmenden, dies sehr zur Freude des Vorstandes. Der Vorstand sieht sich daher darin bestätigt, auch zukünftig einen Teil der Anmeldegebühren von den unter 25-jährigen Offizieren zu übernehmen, um auch weiterhin eine alters- und gradmässig durchmischte Gesellschaft empfangen zu können.

Empfang der Neumitglieder vom 10. Januar 2020 in Freiburg

Auch der Empfang der Neumitglieder, welcher jeweils zu Beginn des Jahres stattfindet, stösst auf immer grösseres Interesse. Über zwanzig Offiziere folgten der Einladung des Vorstandes und fanden sich zum gemütlichen Fondue

im Lokal der Freiburger Grenadiere ein. Dies zeigt, dass es sowohl um die Nachwuchsarbeit als auch um die Stimmung in unserer Offiziersgesellschaft gut bestellt ist.

...und dann?

Im Zuge der Ausbreitung des Coronavirus in der Schweiz ging die politische Führung in den Monaten Februar und März dieses Jahres schrittweise an den Bundesrat über. Der Bundesrat sah sich am 16. März 2020 schliesslich gezwungen, die Situation in der Schweiz als „ausserordentliche Lage“ gemäss Epidemien-gesetz einzustufen und erstmals seit dem zweiten Weltkrieg die alleinige Führung auf der ganzen Bandbreite des politischen Lebens zu übernehmen. Er tat dies überzeugend, sowohl in seinen Taten als auch in seiner Kommunikation. Die Pandemie gelangte ziemlich plötzlich nach Europa und der Bundesrat hat im Rahmen seiner neuen Kompetenzen zahlreiche, teilweise sehr einschneidende Massnahmen ergriffen, die im Wesentlichen die erwartete Wirkung zeigten. Eine dieser Massnahmen bestand im Verbot von öffentlichen und privaten Veranstaltungen, wodurch das soziale Leben und damit auch das Vereinsleben der FOG von einem Tag auf den anderen stillgelegt wurde. Die Frühjahrskonferenz vom 30. März 2020, die Schiesstrainings vom 2. April 2020 und 8. Juni 2020 sowie die Generalversammlung vom 20. Mai 2020 mussten allesamt verschoben oder abgesagt werden. Auch die monatlichen Vorstandssitzungen fielen dem Veranstaltungsverbot zum Opfer.

...und wie weiter?

Der Vorstand hat beschlossen, am 23. September 2020 mit der Generalversammlung wieder eine erste Vereinsaktivität durchzuführen. Genauere Angaben zur Generalversammlung und zu den weiteren Aktivitäten finden Sie weiter hinten in diesem Bulletin oder auf unserer Homepage.

Dies soll aber nicht bedeuten, dass in unserer Offiziersgesellschaft bis im September alle Geschäfte ruhen. Insbesondere im sicherheitspolitischen Bereich ist unser Engagement auch während den Sommermonaten gefragt. Die gegenwärtige Pandemie führt uns eindrücklich vor Augen, wie verletzlich unsere Gesellschaft und unser System ist. Sie zeigt uns aber auch auf, wie rasch und unerwartet sich die Situation weltweit aber auch in der Schweiz ändern kann. So wie die nächste Pandemie kommen wird, erscheinen auch zukünftige Konflikte auf unserem Kontinent als nicht mehr unmöglich. Eine der längerfristigen Folgen der Pandemie ist die Verschlechterung der sicherheitspolitischen Lage der Welt und damit notwendigerweise auch der Schweiz. Weltweit erleben wir eine Rückkehr zum Nationalstaat und immer mehr wird das nachhaltige Einmischen in die souveränen Angelegenheiten anderer Staaten zur Norm. Welche Rolle Europa mit der Schweiz in seinem Zentrum in dieser Welt einnehmen wird, ist unklar. Klar erscheint aber, dass wir weniger denn je davon ausgehen können, dass andere Staaten uns unterstützen und schützen werden. Dies ist ganz allein unsere Aufgabe.

Daran sollten wir uns auch an der kommenden Abstimmung vom 27. September 2020 erinnern. Ich lade Sie daher ein, die Webseite **sicherheit-ja.ch** zu besuchen und diejenigen, welche auf Facebook sind, die Seite «Sicherheit Ja» mit Ihren Kontakten zu teilen. Der Abstimmungskampf läuft langsam an, er wird kurz und intensiv. Seien wir informiert und bereit!

Abschliessend möchte ich es nicht unterlassen, meinem Vorstand und Ihnen, geschätzte Damen und Herren Offiziere, für Ihre Unterstützung und Ihre Teilnahme am Vereinsleben zu danken. Die Freiburgische Offiziersgesellschaft lebt von Ihnen und Ihrer Teilnahme an den Anlässen!

Es lebe der Kanton Freiburg!
Es lebe die Freiburgische Offiziersgesellschaft!



MAINTENANT À MARLY

AU CENTRE COMMERCIAL LA JONCTION

OUVERT 7/7

LU-VE 7H00 - 19H00 / SA 7H00 - 16H00 / DI 8H00 - 12H30



SUARD GIVISIEZ MAGASIN, TEA-ROOM & DRIVE | RTE JO-SIFFERT 6 - 1762 GIVISIEZ

SUARD GARE MAGASIN | PLACE DE LA GARE 5 - 1700 FRIBOURG

SUARD R. DE ROMONT MAGASIN & TEA-ROOM | RUE DE ROMONT 13 - 1700 FRIBOURG

SUARD R. GRIMOUX MAGASIN & TEA-ROOM | RUE GRIMOUX 14 - 1700 FRIBOURG

SUARD BVD PÉROLLES MAGASIN | BOULEVARD DE PÉROLLES 33 - 1700 FRIBOURG

Jahresbericht des Präsidenten Sektion Seebezirk

Major Christoph Schori
Präsident Sektion Seebezirk

Über das vergangene Jahr gibt es aus dem Seebezirk folgendes zu berichten. Bei sommerlichem Wetter fand am 23. Juni 2019 fand traditionelle Murten-schiessen statt. Hier zeigen sich seit Jahrzehnten einige Mitglieder unserer Sektion für die frühmorgentliche Munitionsausgabe für die etwas über 1'300 Schützen, welches dieses Jahr an dem Anlass teilgenommen haben, verantwortlich. Der für den August geplanten Familienanlass musste leider abgesagt werden. Hingegen gut besucht und auch in der regionalen Presse positiv erwähnt, war das Referat AIR2030. Unser Vizepräsident, selber aktiver Militärpilot, informierte sehr kompetent und informativ über das Projekt. Das Vereinsjahr wurde mit der 155. Generalversammlung am 22. November im Galmiz beendet. Der Höhepunkt der Versammlung war sicher das Referat von Alt-Bundesrat Samuel Schmid. Als Mitglied der IOC-Ethikkommission sprach er zum Doping im Sport und der von ihm geleiteten Untersuchung zur Frage, ob es im russischen Sport systemisches Doping gab.

An der ersten Veranstaltung im Jahr 2020, der traditionellen Begrüssung der Neumitglieder bei einem geselligen Fondue Chinoise im Restaurant le Jardin in Muntelier, konnten wir zwei neue Offiziere in unseren Reihen willkommen heissen. Das Thema CORONA wurde an diesem Abend zwar auch diskutiert, war aber zu diesem Zeitpunkt noch weit weg und begrenzte sich auf China. Dass sich dies bald ändern würde, ahnte an diesem Zeitpunkt wohl niemand. Trotzdem

wurde auch die Schweiz erfasst, mit den entsprechenden Konsequenzen für unser Vereinsleben. Der Vorstand beurteilte die Lage für jeden geplanten Anlass aufs Neue, das Ergebnis war aber stets das Gleiche – Absage. Auch das traditionelle Murten-schiessen wurde in seiner langjährigen Geschichte zum vierten Mal abgesagt.

An der Vorstandssitzung vom 24 Juni hat sich der Vorstand der FOG Seebezirk entschieden, bis auf das Referat AIR2030 sowie die Generalversammlung keine weiteren Anlässe zu planen. Dies aufgrund der immer noch unsicheren Lage und dem damit verbundenen Einhalten gewisser Regeln, aber auch aus Respekt gegenüber unseren älteren Mitgliedern. Die oben erwähnten Anlässe sind wie folgt geplant:

- 27. August: Referat AIR2030 in Murten. Der Anlass wird öffentlich sein, die Ausschreibung dazu wird in den nächsten Tagen erfolgen. Das Referat wird wiederum von unserem Vizepräsidenten gehalten.
- 27. November: 156. Generalversammlung im Schützenhaus Galmiz

Le bilan de notre année associative est très positif. Le flux permanent de nouveaux membres est réjouissant et motivant. Nous nous engageons vraiment pour que la Section Lac continue de vivre. Au nom de ma section, je remercie cordialement le comité cantonal sous la direction du maj EMG Noger pour son bon soutien et l'agréable coopération.

We listen

to make it right.

We stay

to make it real.

A promise

you can trust.

Wir sind stolzer Sponsor
der Freiburgerischen Offiziersgesellschaft.

Nous sommes fiers de sponsoriser
la Société Fribourgeoise des Officiers.

Rapport annuel du Président de la Section Gruyère/Veveysse

*Lieutenant-colonel EMG Julien Grand
Président de la Section Gruyère/Veveysse*

Si l'année 2019 a été productive pour notre section, 2020 nous a réservé bien des surprises. Ma contribution tendra donc vers l'optimisme et se tournera résolument vers l'avenir.

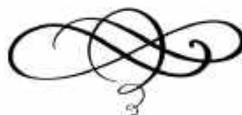
Votre serviteur et son comité ont été reconduits en 2019, ce qui permet à une équipe compétente et motivée de plancher sur les destinées de la section du sud du canton. Les divers projets mis en place à fin 2019 n'ont toutefois pu, pour des raisons qui vous sont connues, trouver une concrétisation ; parmi ceux-ci, notre traditionnelle assemblée générale ainsi que les travaux relatifs au 100^e de la section. À ce titre, le comité semble avoir été bien inspiré d'avoir pris les devants pour cette commémoration, puisque la réserve planifiée a déjà été bien entamée.

Pour 2020, le comité envisage encore deux activités afin de ne pas laisser sombrer une année vide dans les annales. Tout d'abord, nous tiendrons notre assemblée générale à l'automne dans des modalités qui restent encore à préciser. De la sorte, le comité espère pouvoir traiter les affaires courantes et, notamment après deux ans d'attente, pouvoir enfin soumettre les nouveaux statuts à la sagacité de nos membres. La situation sur le front sanitaire et les directives de l'OFSP nous dicteront la dimension exacte de cette activité. Nous

nous réjouissons d'ores et déjà de vous y rencontrer nombreux et de partager des moments de camaraderie.

Le 13 novembre enfin, nous conduirons l'*In Memoriam* qui prendra, en cette année de Covid-19, une dimension particulière. Nous y remercions traditionnellement ceux qui œuvrent pour notre sécurité au quotidien et ce sera l'occasion de rendre spécialement hommage à toutes celles et ceux issus des organisations de sécurité nationales, cantonales et régionales qui ont contribué à ce que notre pays ne fasse pas trop les frais de la crise sanitaire. Comme symbole de l'union et de la solidarité qui ont prévalu en début d'année, notre orateur sera Monsieur le Conseiller aux États Christian Levrat. Nous comptons ainsi intégrer l'entier de la société à notre œuvre de mémoire.

Pour terminer, je voudrais évoquer la mémoire de nos camarades disparus et qui n'ont pu être honorés lors de l'assemblée générale. Votre président et le comité vous souhaitent à toutes et tous un excellent été et espèrent vous retrouver nombreux très bientôt.



**SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE DES OFFICIERS
FREIBURGER OFFIZIERSGESELLSCHAFT**

LA SOCIÉTÉ EST EN LIGNE

Le comité de la SFO-FOG a le plaisir de vous informer de
sa présence sur les réseaux sociaux



- Annonce d'activités
- Publications
- Retour sur les événements



- Rétrospectives en image
- Profil des membres
- Rappel d'événements



Pour plus d'informations, merci de nous contacter par
mail à l'adresse suivante: media@sfo-fog.ch

AG 2020



GV 2020

Assemblée générale 2019

Procès-verbal

L'assemblée générale 2019 de la Société fribourgeoise des officiers (SFO) a eu lieu le mercredi 29 mai 2019, veille de l'Ascension, à l'Univers@lle à Châtel-St-Denis.

0 Salutations

A 17h30, le Lieutenant-colonel Christophe Bifrare, Président en charge, annonce le début de l'assemblée générale à Monsieur le Président du Grand Conseil Roland Mesot et ouvre la partie statutaire.

Après l'accueil, il salue les autorités et invités qui honorent notre société de leur présence. A l'appel du comité, 140 membres et invités assistent à l'assemblée générale.

Monsieur François Genoud, préfet de la Veveyse, adresse son message de bienvenue.

Le Président rappelle que les membres ont été convoqués par publication dans le bulletin SFO 2019/2, conformément aux statuts du 12 mai 1999, et présente l'ordre du jour. Aucune remarque n'étant formulée, il est adopté sans modification. Les scrutateurs contactés au préalable par le comité, le Colonel Patrice Ballif et le Lieutenant-colonel Sylvain Röbig, sont nommés par acclamation.

1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 mai 2018 à Drognens

Le procès-verbal ayant été publié dans le bulletin SFO 2019/2, le Président renonce à en faire lecture. Aucune remarque n'étant apportée, il est accepté par acclamation, avec remerciements au Premier-lieutenant Saâd Dhif pour sa rédaction.

2 Rapport du Président cantonal

Le rapport ayant été publié dans le bulletin SFO 2019/2, le Président n'en donne pas lecture. Il met en évidence certains éléments marquants de l'année écoulée et souligne les collaborations avec la Société des étudiants de l'Université de Fribourg (Of@UniFR) ainsi qu'avec le Contingent des Grenadiers fribourgeois. Le rapport est approuvé par acclamation.

Le Président invite devant l'assemblée le Capitaine Pascal Tritten, photographe de 2011 à 2018, le Colonel Yvan Demierre, représentants de la SFO auprès de la Société suisse des officiers (SSO) jusqu'en 2019, et le Colonel Marc-André Ryter, vice-président romand de la SSO de 2017 à 2019 ; il les remercie de leur engagement et leur remet un présent. Il

félicite également le Colonel EMG Laurent Ducrest, qui a été élu au comité de la SSO lors de l'Assemblée des délégués du 16 mars 2019.

3 Rapport du Président de la Section du Lac

Le Président donne la parole au Major EMG Patrick Noger, dont le rapport a été publié dans le bulletin SFO 2019/2. Le Président de la Section Lac présente son comité, rappelle les événements de l'année écoulée et met en exergue les activités à venir.

4 Rapport du Président de la Section de la Gruyère/Veveyse

Le Président donne ensuite la parole au Major EMG Julien Grand, dont le rapport a été publié dans le bulletin SFO 2019/2. Le Président de la Section Gruyère/Veveyse rappelle qu'il a été ré-élu pour un nouveau mandat de trois ans lors de l'assemblée générale de sa section le 22 mars 2019. Il annonce la création d'une commission du centième anniversaire de la section (2025), dont le président sera le Lieutenant-colonel Christophe Bifrare.

5 Rapports du caissier et de l'organe de révision

Le Président donne la parole au Major Philippe Schneider pour la présentation des comptes 2018. Le caissier annonce que la SFO réalise un bénéfice brut de CHF 11'851.80, dont CHF 8'000.00 sont versés au compte de réserve pour les

événements spéciaux. Le bénéfice net s'élève dès lors à CHF 3'851.80. Les avoirs totaux s'élèvent à CHF 24'069.66 au 31 décembre 2018, dont une réserve pour les événements spéciaux de CHF 15'000.00, versement 2018 inclus.

Les comptes ont été vérifiés par les Majors Charles Bertschy et Charles de Reyff. Le premier nommé donne lecture du rapport. Il relève que le contrôle a été effectué par sondage et que le bilan concorde avec le compte de pertes et profits. Il confirme que les comptes sont tenus de manière régulière et exacte. Il relève que les mesures prises au niveau des charges ont contribué aux bons résultats et doivent être rigoureusement poursuivies. Il propose à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés et d'en donner décharge au comité et au caissier. Aucune question n'étant posée, les comptes et le rapport de l'organe de révision sont acceptés par acclamation ; le comité et le caissier sont déchargés.

6 Cotisations 2019

Le Major Philippe Schneider propose à l'assemblée générale que les cotisations restent fixées à CHF 40.00 pour les membres jusqu'à 25 ans et au-delà de 60 ans, et à CHF 60.00 pour les membres entre 26 et 59 ans. L'assemblée générale accepte la proposition par acclamation.

7 Budget 2019

Le Président demande au Major Philippe Schneider de présenter le budget

2019. Le caissier annonce que le budget de l'exercice ordinaire 2019 soumis à l'assemblée générale ne présente pas de grands changements. Il présente un exercice à l'équilibre avec des produits et des charges s'élevant à CHF 54'000.00. Aucune question n'étant posée dans l'assemblée, le budget est accepté par acclamation.

8 Programme d'activités 2019-2020

Le Président reprend la parole pour présenter le programme d'activités 2019-2020 :

- l'activité d'automne, qui aura lieu le 7 septembre 2019, sera la visite du Centre logistique de l'armée de Grolley ;
- les traditionnelles cérémonies *In Memoriam* auront lieu le 3 novembre 2019 à Estavayer-le-Lac et le 10 novembre 2019 à Bulle et à Fribourg ;
- la soirée de gala aura lieu le 16 novembre 2019 à l'Auberge de la Croix-Blanche à Villarepos ;
- la conférence de printemps sera probablement organisée le 30 mars 2020 à l'Université de Fribourg ;
- l'assemblée générale 2020 se tiendra le 20 mai 2020 dans le district de la Sarine ;
- les autres activités seront les tirs à la Montagne de Lussy, en collaboration avec Of@UniFR, les 26 septembre et 24 octobre 2019, le 79^e pèlerinage militaire fribourgeois à Bourguillon le 17 novembre ainsi que la soirée d'accueil des nouveaux membres le 10 janvier 2020.

Les dates de ces manifestations, ainsi que les dates des autres activités, seront publiées sur le site internet ainsi que dans le bulletin SFO. Certaines informations seront également transmises par voie électronique.

9 Mutations et effectifs

Le Président expose les mutations enregistrées au sein de la société depuis la dernière assemblée générale. Il rappelle que les admissions sont soumises à l'assemblée pour ratification alors que les démissions et les décès sont présentés pour information.

Le Président commence par adresser une pensée respectueuse et un salut ému aux huit membres décédés durant l'année. L'assemblée se lève pour une minute de silence.

Le comité a enregistré durant l'année écoulée 22 démissions et a procédé à 12 radiations. Partant de l'effectif arrêté lors de l'assemblée générale 2018 à Drogne, cela représente, en déduisant les décès annoncés auparavant et l'absence de suspension, un total intermédiaire de 815 membres.

Le Président présente les 27 officiers désireux de rejoindre les rangs de notre société. Ceux-ci sont accueillis par acclamation. Le total actuel des membres actifs est désormais de 842 personnes. Le Président invite les jubilaires ayant dépassé l'âge de 80 ans ainsi que les nouveaux membres à s'avancer devant l'assemblée et leur remet un présent.

10 Révision des statuts

Le Président demande au Major Henri Lanthemann de présenter le projet de révision des statuts de notre société. Les motifs de cette révision et les nouveaux statuts en français et en allemand ayant été publiés dans le bulletin SFO 2019/2, et le comparatif des anciens et des nouveaux statuts étant consultable sur notre site internet et à l'entrée de l'Univers@lle avant l'assemblée générale, le chef de projet se contente de mettre en évidence les éléments principaux. Il remercie les membres qui l'ont contacté pour des questions ou des propositions. Les modifications retenues par le comité ont été publiées sur le site internet et étaient consultables à l'entrée.

La parole n'étant pas demandée et un vote des statuts révisés article par article n'étant pas sollicité, le Président propose à l'assemblée de s'exprimer sur le projet par un vote d'ensemble ; l'assemblée les accepte par acclamation. Le Président remercie le chef de projet pour son travail et l'assemblée générale pour sa confiance.

11 Démissions et élections au comité

Le Président en vient aux mutations au sein du comité.

Le Lieutenant-colonel Andreas Bürgin est entré au comité en 2013. Il a été chargé notamment de l'activité d'automne, des tirs et des archives. Le Président le remercie pour ses années d'engagement et lui remet un présent.

Le Major Henri Lanthemann, membre du comité depuis 2016, se propose pour un nouveau mandat de trois ans au sein du comité.

Deux nouvelles candidatures sont proposées à l'assemblée, celles du Capitaine Sébastien Dupuis et du Premier-lieutenant Ludovic Frehner. Né en 1984, le premier est chercheur en histoire militaire à l'Université de Berne et adjudant du bat inf 19 ; il est pressenti pour se charger des archives et de la conférence de printemps. Né en 1992, le second est informaticien et officier d'échelon de conduite dans la cp EM méc 18 ; il est pressenti pour reprendre la communication.

La réélection du Major Henri Lanthemann ainsi que les candidatures du Capitaine Sébastien Dupuis et du Premier-lieutenant Ludovic Frehner sont acceptées par acclamation.

12 Élection du Président

Le Lieutenant-colonel Christophe Bifrare arrive au terme de son mandat de trois ans et ne sollicite pas de nouveau mandat. Il présente donc un candidat à sa succession en la personne du Major EMG Patrick Noger, actuel Président de la Section Lac.

Né en 1985, marié et père d'un enfant, domicilié à Fribourg, le Major EMG Patrick Noger est adjoint de la cheffe de section asile et exécution des renvois au Service de la population et des migrants du canton ; il est officier opérations à la div ter 4.

Aucune autre candidature n'étant avancée, le Major EMG Patrick Noger est élu par acclamation. Prenant la parole, il remercie l'assemblée pour son élection.

Le Lieutenant-colonel EMG Christophe Chollet, vice-président de notre société, prend alors la parole pour remercier le Lieutenant-colonel Christophe Bifrare de son engagement au service de la SFO et lui remet un présent.

13 Divers

Le Président donne la parole au Major Emmanuel Rey, qui évoque l'exposition itinérante proposée par l'Association des amis du panorama de la bataille de Morat en vue de la construction éventuelle d'une rotonde pour l'abriter de façon permanente.

Le Président félicite ensuite les membres suivants :

- le Brigadier Marco Schmidlin, nommé Chef de la planification de l'armée et remplaçant du chef de l'état-major de l'armée ;
- le Brigadier Raynald Droz, nommé Chef d'état-major du commandement des opérations ;
- le Brigadier Fridolin Keller, nommé Chef de l'état-major du chef de l'armée et promu brigadier ;

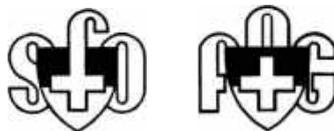
Le Président invite ensuite le Commandant de corps Dominique Andrey, conseiller militaire du Chef du DDPS jusqu'au 30 juin 2018, à venir pour prendre congé et recevoir un présent.

Le Président adresse ses remerciements à la clique du Contingent des Grenadiers fribourgeois pour l'animation musicale.

Il donne ensuite la parole au Colonel EMG Stefan Holenstein, Président de la SSO, puis à Monsieur le Président du Grand Conseil Roland Mesot.

Avant de conclure l'assemblée générale, le Président présente brièvement l'oratrice du jour, Madame Alexandra Matas, qui donnera une conférence sur le thème : « Perspective russe sur les questions de sécurité internationales actuelles ».

Le Président remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette assemblée générale, qui s'achève à 19h30 avec l'hymne national et l'annonce de fin à Monsieur le Président du Grand Conseil Roland Mesot.





Aus Freude am Geniessen
Le plaisir de savourer
www.cavegauch.ch



Les interviews

Retour sur l'engagement "CORONA 20"

Propos recueillis par le major Emmanuel Rey et le capitaine Sébastien Dupuis



Br Raynald Droz
Chef EM cdmt Op

L'adaptation des structures de commandement prévue par le développement de l'armée (DEVA) a donné naissance, au 1^{er} janvier 2018, au Commandement des opérations (cdmt Op). Intégrant des éléments de l'ancienne structure des Forces terrestres, des Forces aériennes et de l'État-major de conduite, et placé sous le commandement du commandant de corps Aldo C. Schellenberg, le cdmt Op est responsable de la disponibilité des formations, de la planification et de la conduite des engagements en Suisse et à l'étranger. Durant la pandémie de Covid-19, son chef d'état-major, le brigadier Raynald Droz, a été le visage de l'armée dans les médias. Le brigadier Droz est en fonction depuis le 1^{er} février 2019 ; il est membre de la Société fribourgeoise des officiers.

La crise sanitaire a mis à l'épreuve le nouveau système de disponibilité et de mobilisation entré en vigueur avec le développement de l'armée. De la théorie à la pratique, comment évaluez-vous ses performances ? Avez-vous été surpris par son bon fonctionnement ?

Le dispositif de mobilisation a été mûrement réfléchi, donc je n'ai pas été surpris, mais je m'en suis réjoui ! La mobilisation a été maintes fois exercée et améliorée dans le cadre de la mise en œuvre du DEVA. Nous n'avons pas de doutes que des bases saines existaient, du moins pour le volet technique. Et maintenant nous en avons la preuve : les procédures se sont bien déroulées.

La principale difficulté résidait dans l'insécurité liée à la réaction des soldats et cadres mobilisés dans une situation concrète. L'armée de milice a prouvé qu'une mobilisation en quelques heures est possible : plus de 80% des effectifs ont répondu dans l'heure au SMS reçu. Ceci est particulièrement réjouissant. La crise du coronavirus l'a démontré : l'Armée suisse est une organisation qui apporte rapidement et massivement des moyens aptes à répondre aux crises. Elle agit et réagit de manière agile. L'état de préparation des formations, des équipes et des cadres à tous les niveaux

a fait ses preuves. Pouvoir tirer un tel bilan de l'armée après seulement deux ans de mise en œuvre du DEVA en tant que système global est très encourageant même si nous avons encore du travail afin de finaliser tous les objectifs d'ici fin 2022. De plus, les expériences acquises durant l'engagement nous permettrons de tirer de nombreux enseignements qui vont accélérer le perfectionnement du système global Armée.

Pouvez-vous brosser le portrait de cette opération "CORONA 20" en termes de ressources déployées et de demandes traitées ?

Nous avons lancé la plus grande mobilisation depuis la Deuxième Guerre mondiale. Au plus fort de l'opération, ce sont 5'000 militaires qui étaient engagés dans toute la Suisse et dans la principauté du Liechtenstein. En tout, nous avons accomplis plus de 300'000 jours de service. Plus de 375 demandes ont été formulées et toutes ont pu être traitées de manière très satisfaisante.

Dès le début du mois de mars, nous avons effectué des transports de patients, soutenu plus de 50 hôpitaux pour des tâches de soins Low Level Care, livré du matériel d'assistance respiratoire, coordonné et assuré l'acquisition de plus de 100 millions de masques à la demande du Conseil fédéral et selon les directives de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Nous avons assuré la sécurité aux frontières en étroite colla-

laboration avec les cantons et l'Administration fédérale des douanes en leur fournissant les moyens et le matériel dont ils avaient besoin. Nous avons effectué des tests de dépistage du Covid-19 grâce à nos spécialistes NBC du laboratoire de Spiez. L'armée était là où on avait besoin d'elle, quand on avait besoin d'elle. Elle ne s'est jamais imposée, on l'a ordonnée et elle est venue.

Le cadre de l'engagement n'était pas sans difficulté. Nos cadres ont dû adapter la formation ainsi que les standards de l'engagement de nos militaires afin de respecter les conditions d'hygiène et de comportement prescrits par l'OFSP. La troupe a dû apprendre à les respecter de manière conséquente pour sa propre sécurité. Grâce à notre planification, nous pouvions prévoir, mais jamais avec certitude, comment la situation en Suisse pourrait évoluer. Cela a été particulièrement difficile pour beaucoup de militaires : des semaines en caserne sans congé, sans contact externe avec les familles et les amis – et ce même durant la période de Pâques. J'en suis persuadé : les ressources investies en valaient la peine. Après tout, il s'agissait de sauver des vies et d'éviter le pire.

Dans une récente interview, vous avez exprimé la crainte que l'on demande à l'armée un virage sanitaire, après le virage cyber demandé voici quelques années. Que répondre à cela ?

C'est le devoir de l'armée de couvrir tous les dangers et menaces actuels

comme futurs. Notre profil de prestation, ce contrat opérationnel avec notre population, fixe quels sont les prestations que nous devons être aptes à remplir avec quels délais et quels volumes. Ce profil de prestation est basé sur des paramètres fixés par la politique, les finances, mais aussi la démographie et les autres paramètres liés au système de milice et à la complexité du système helvétique à 26 cantons. Le profil de prestation ne fait sens que par la somme de ses capacités. L'Armée suisse à 100'000 hommes nécessite chacune et chacun des incorporés dans leur spécificité et fonction. Personne n'est superflu ou surnuméraire. Même si aujourd'hui nous avons mis en valeur la composante sanitaire, il ne faut pas oublier la capacité sécuritaire qui était engagée aux frontières et à la protection des ambassades ainsi que les prestations de la Base logistique et de la Base d'aide au commandement. Les Forces aériennes ont également été très sollicitées pour des vols au profit de l'Administration fédérale des douanes ou en appui à des prestations logistiques comme le transport de systèmes d'assistance respiratoire. Chaque pièce du puzzle est indispensable, aucune n'est plus importante que l'autre, cela dépend de la menace et de la mission.

Je l'ai dit lors d'une des premières conférences de presse : dans l'opération "CORONA 20", l'infanterie, reine des batailles, était engagée aussi pour appuyer les formations sanitaires dans des prestations de bases comme la garde et/ou la subsistance afin de libérer 100% de

capacité des spécialistes sanitaires. Nous devons garder et défendre cette cohérence : l'armée est forte lorsque qu'elle peut assurer que ses capacités actuelles et nouvelles soient à disposition en qualité et quantité utiles, sans concurrence avec les autres outils de sécurité ou la société civile. Nous devons nous positionner comme une vraie complémentarité nécessaire, indispensable même. N'oublions pas que le jour où on nous appelle, cela signifie que personne d'autre ne peut répondre ; ce peut être pour toutes sortes de menaces, catastrophes ou autres risques. Soyons prêts dans la diversité, soyons utiles en relation aux menaces d'aujourd'hui et futures, pas par ambition ou opportunité, mais simplement par besoin et mission reçue. Servir et disparaître : l'Armée suisse se replie et elle continue à se préparer aux prochains défis et engagements.



© Bat hôp 2



Lt col EMG Raoul Barca **Cdt bat hôp 2**

Les militaires du bataillon hôpital 2 savent ce que signifie l'incorporation dans une formation de milice à disponibilité élevée : mobilisés par E-Alarm le 17 mars et entrés en service le 19 à Moudon, ils effectuent depuis lors un service d'appui dans plusieurs établissements hospitaliers de Suisse romande. Cette collaboration entre les soldats et le personnel soignant est entraînée chaque année en cours de répétition. Le bat hôp 2 est l'un des quatre bataillons hôpitaux de l'Armée suisse. Son commandant depuis 2018 est le Lt col EMG Raoul Barca, militaire de carrière et officier supérieur adjoint du Chef de la Base logistique de l'armée.

Planifier un cours de répétition de trois semaines est une chose, mobiliser un corps de troupe pour une durée indéterminée en est une autre. Comment vous et votre état-major avez vécu la phase préparatoire et les premiers jours de cet engagement inédit ?

Lors de la mobilisation pour l'engagement "CORONA 20", aucune préparation n'a été faite au préalable : il n'y a eu ni rapport d'appui de bataillon ou d'unité, ni journées de travail d'état-major. Nous sommes entrés en service selon les ordres reçus par SMS E-Alarm et la coordination s'est faite directement sur la place de mobilisation avec la Division territoriale 1 et la Base logistique de l'armée. La bat hôp 2 étant une formation de milice à disponibilité élevée, la mobilisation est entraînée chaque année lors de l'entrée en service du cours de répétition.

L'état-major, les commandants d'unité et moi-même avons très bien vécu cette mobilisation particulière puisqu'elle était réelle ; de plus, les directives de l'OFSP nous ont protégé d'une contamination généralisée.



© Bat hôp 2

Des rapports de situation ont eu lieu régulièrement afin de conduire la mobilisation et d'avoir en permanence un suivi de la situation actuelle. Les 15 premiers jours de l'engagement, tous les ordres étaient communiqués oralement lors du rapport opérationnel (chaque jour à 0900) ou au rapport de bataillon (chaque mardi à 2000). Personnellement, la flexibilité et la réactivité des cadres de milice m'ont impressionné. Le processus de planification de l'action a fait ses preuves. Cependant, la rigueur des formulaires de la conduite militaire enseignés à la Formation supérieure des cadres de l'armée a été adaptée à la situation constamment évolutive : le formalisme de certains documents militaires mis à disposition dans les écoles de cadres a laissé place au pragmatisme et aux solutions rapides et efficaces garantissant en permanence à mon état-major la vue d'ensemble sur les engagements. Le plus grand défi a été la planification des engagements non pas dans un canton en particulier comme lors des cours de répétition, mais dans toute la Suisse romande et dans le canton de Berne. Les engagements nous étaient transmis au compte-goutte (du groupe réduit à la compagnie renforcée), ce qui ne facilitait pas la conduite et surtout la logistique.

Après l'instruction axée sur l'engagement, les militaires du bat hôp 2 ont été déployés. Où ont-ils été engagés ?

Le bat hôp 2 a été renforcé par les compagnies sanitaires 1 et 4 ; il a donc compté jusqu'à 1'200 militaires. L'effectif

a rapidement diminué dès la fin de l'instruction axée sur l'engagement puisque les soldats et les cadres travaillant dans le domaine de la santé et ayant appuyé cette phase cruciale ont été licenciés pour retourner à leur poste de travail. Lors du pic, le bataillon comptait 960 militaires répartis en cinq compagnies. L'effectif a ensuite évolué au rythme des phases de déconfinement ainsi que des réductions et arrêts des engagements.

Les militaires ont été engagés pour les tâches suivantes :

- engagement dans les hôpitaux dans le domaine Low Level Care ;
- appui dans les hôpitaux aux soins intensifs et les soins intermédiaires sous la supervision d'un professionnel de la santé ;
- triage des patients à l'entrée des urgences ;
- tests de dépistage du Covid-19 sous la supervision d'un professionnel de la santé pour décharger les services d'urgences ;
- transport de patients positifs au Covid-19 grâce aux ambulances militaires ou transport de patients entre différents établissements ;
- engagement dans les établissements médicaux-sociaux (EMS) dans le domaine Low Level Care.

Nous avons été engagés dans deux hôpitaux universitaires (HUG, CHUV), sept hôpitaux (hôpital fribourgeois, hôpital du Jura, hôpital du Valais, réseau hospitalier neuchâtelois, hôpital intercantonal de la Broye, établissements hospitaliers du Nord Vaudois, Pôle Santé), trois EMS

dans toute la Suisse romande et le canton de Berne ainsi que dans neuf services d'ambulances et trois permanences médicales. L'effectif par engagement a varié entre 82 militaires (HUG) et un seul militaire (EMS). Au total, le bat hôp 2 aura honoré un total de 58 engagements. Afin de garantir le succès de ces missions, les militaires ont été logés sur 25 emplacements différents (place d'armes, cantonnements communaux, abris PCI, hôtels, EMS).

Comment appréciez-vous l'engagement et la motivation des cadres et de la troupe malgré les contraintes du service et la difficulté de la situation ?

La motivation et l'engagement des cadres tout au long de ce service d'appui a été inestimable. En effet, ni l'incertitude de la fin de l'engagement, ni les longues semaines sans perspective de rentrer à la maison n'ont eu raison de la motivation de mes subordonnés. De plus, certains engagements complexes ou stressants (par exemple l'appui aux soins intensifs avec des horaires de travail allant jusqu'à 12 heures consécutives de jour comme de nuit) ont rendu le quotidien des militaires particulier sur le plan physique tout comme émotionnel. À cela s'est ajoutée une marche du service remplie de règles d'hygiène drastiques contraignant les militaires à rester toujours éloignés les uns des autres. Toutefois, malgré les distances, les militaires ont serré les coudes, toujours distants de deux mètres, pour se soutenir. Ainsi, même après dix semaines d'engagement, mes subordon-

nés ont toujours su garder leur motivation et leur enthousiasme car la contrainte du service et la difficulté des situations se sont effacées devant la possibilité de venir en aide au service de santé civil et grâce aux encouragements reçus de toute part.





Christophe Bifrare
Chef de l'OCC Fribourg

Dans le cadre de la pandémie de Covid-19, l'organe cantonal de conduite (OCC) a coordonné les services protégeant la population fribourgeoise sur la base de la stratégie définie par le Conseil d'État. Il a établi l'image globale de la situation et proposé aux autorités des variantes en fonction des possibles évolutions. Chef du Service de la protection de la population et des affaires militaires depuis le 1^{er} janvier 2020, Christophe Bifrare est également le chef de l'OCC. Colonel de milice, il a présidé la Société fribourgeoise des officiers de 2016 à 2019.

Avec le Covid-19, l'OCC a géré une crise de haute intensité. Les structures de conduite préexistantes étaient-elles adaptées à cette situation ?

À circonstances extraordinaires, organisation singulière. Les structures préexistantes étaient clairement insuffisantes pour faire face à la crise qui se présentait devant nous. C'était la première évidence et donc la première décision que j'ai eu à prendre : solliciter le Conseil d'État pour la constitution d'un OCC ad-

*hoc Covid-19. Cela s'est fait sous la forme d'un arrêté qui reprenait, pour ce qui est des missions de l'OCC, les nouveautés du projet de loi sur la protection de la population en cours de rédaction. Le champ des missions étant clarifié, il restait à définir avec qui l'OCC allait al-
lait fonctionner, c'est-à-dire compléter la structure organique de base en intégrant des compétences supplémentaires dans les domaines épidémiologique, sanitaire et hospitalier. Ce renforcement ne couvrait qu'une partie des tâches à effectuer, l'autre partie étant plus institutionnel : l'OCC s'est donc ad-
joint le concours de représentants des communes et des préfectures. Nous avons également constaté que l'OCC ordinaire manquait de compétences dans les domaines juridique et financier, de sorte que nous nous sommes adjoint les services de juristes provenant de la Direction de la sécurité et de la justice et de comptables issu de l'Administration des finances. Pour terminer, la cellule des renseignements s'est structurée autour des spécialistes de la police cantonale. Les infrastructures de conduite ont également été redimensionnées pour que l'OCC dispose d'un vrai quartier général avec des salles de conduite, de repos et de repas.*

Pouvez-vous donner un aperçu des tâches de coordination de l'OCC au profit de la population du canton ?

L'action de l'OCC au profit de la population s'est faite essentiellement au sein d'une cellule dénommée « vie quotidienne » qui avait pour mission de dé-

cliner pour le canton de Fribourg les décisions fédérales de confinement puis de déconfinement. Cette cellule répondait aux questions des Fribourgeoises et Fribourgeois grâce à plusieurs hotlines dédiées et édictait en coordination avec les services de l'État des directives pour les communes, les écoles, les musées, les commerces, etc. Le contrôle de l'application de ces directives revenait pour partie à la police cantonale.

L'OCC chapeautait également l'organe de conduite sanitaire, en charge de coordonner l'ensemble des mesures sanitaires à l'échelon tactique. Le groupe des établissements à risque constitué de façon *ad hoc* a permis de gérer au plus près du terrain la problématique des EMS. L'ensemble des patients fribourgeoise Covid et non-Covid ont pu être soignés au sein de l'hôpital fribourgeois, qui avait constitué une cellule de conduite spécifique pour augmenter rapidement et de manière significative le nombre de lits disponibles en soins intensifs. Au sein du dispositif sanitaire, il faut souligner l'immense travail effectué par la hotline sanitaire sous la coordination générale du service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires.

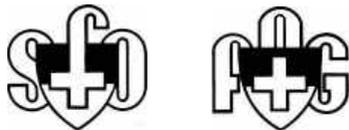
L'OCC a par ailleurs acquis en urgence le matériel de protection individuelle nécessaire au personnel soignant œuvrant dans les hôpitaux fribourgeois et les EMS. Ce matériel a servi à appuyer la stratégie de déconfinement cantonale en fournissant du matériel de protection aux usagers des transports publics et aux écoles.

La protection civile a été engagée selon un profil de prestations plus large que pour toute autre évènement antérieur. Les changements apportés à son organisation ces dernières années ont-ils permis de couvrir efficacement les besoins ?

La protection civile a pleinement joué son rôle de réserve opérationnelle cantonale. Son intervention déterminante s'est concentrée sur l'appui aux EMS et dans une moindre mesure aux hôpitaux fribourgeois. L'ampleur de cet engagement et sa complexité n'auraient pas pu être réalisées sans la création d'un état-major de bataillon en 2015. La compagnie d'état-major a montré toute son utilité lors de cette crise. Une partie de l'état-major et de la compagnie d'état-major ont été détachés auprès de l'OCC afin de constituer sa cellule logistique. Un engagement d'une telle ampleur a toutefois nécessité une organisation *ad hoc*. Les enseignements tirés seront intégrés dans un concept de développement de la protection civile fribourgeoise. Il ressort déjà que la souplesse et l'agilité de l'organisation cantonale ont été l'un des facteurs clé de sa réussite opérationnelle.



© Bat inf 19



La Société fribourgeoise des officiers Die Freiburgische Offiziersgesellschaft

a le grand plaisir de vous inviter à son Assemblée générale 2020
et à la conférence du Général Vincent Desportes

freut sich, Sie an ihre Generalversammlung 2020
und an den Vortrag von General Vincent Desportes einzuladen

Mercredi 23 septembre 2020

Aula Magna de l'Université de Fribourg (Miséricorde)

(sous réserve de la situation liée au Covid-19)

Mittwoch, den 23. September 2020

Aula Magna der Universität Freiburg (Miséricorde)

(Unter Vorbehalt der COVID-19-Situation)

17:30	Accueil / Empfang
18:00 - 19:00	Assemblée générale / Generalversammlung
19:00 - 19:30	Pause
19:30 - 20:30	Conférence / Vortrag
dès / ab 20:30	Buffet

Boissons offertes par les sponsors de la manifestation, buffet offert par la SFO
Getränke offeriert durch die Sponsoren der Veranstaltung, Buffet offeriert von der FOG

Tenue de sortie 95 (tenue civile admise pour les officiers libérés du service)
Ausgangsanzug 95 (ziviler Anzug für Offiziere, die nicht mehr Dienst leisten)

* * * * *

**Remerciements aux partenaires
de l'assemblée générale
de la Société fribourgeoise des officiers
pour leur soutien :**

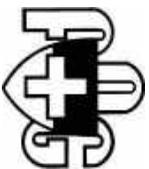


Zumwald Transports SA

État de Fribourg



Assemblée générale 2020 de la Société fribourgeoise des officiers
Generalversammlung 2020 der Freiburgischen Offiziersgesellschaft



Bulletin d'inscription / Anmeldetalon

Association / Société

Verein / Gesellschaft

.....

Grade, prénom, nom

Grad, Vorname, Name

.....

.....

.....

Date, signature

Datum, Unterschrift

.....

- Prend part à l'Assemblée générale / Nimmt an der Generalversammlung teil
- Prend part à la conférence / Nimmt am Vortrag teil
- Prend part au buffet suivant la conférence / Nimmt nach dem Vortrag am Buffet teil
- Ne peut pas être présent et vous prie de l'excuser / Kann nicht anwesend sein und bittet um Entschuldigung

A retourner jusqu'au vendredi 4 septembre 2020 (inscription en ligne : www.sfo-fog.ch)

Bitte zurücksenden bis Freitag, den 4. September 2020 (Online-Anmeldung: www.sfo-fog.ch)

Affranchir
s.v.p.

Bitte
frankieren

Cap Sébastien Dupuis
Rue d'Or 1
1700 Fribourg



Lt col EMG Philipp Zimmermann **Cdt bat inf 19**

Héritier de ses traditions, le 19^e d'infanterie est le digne descendant du régiment neuchâtelois d'infanterie 8 et du régiment jurassien d'infanterie 9. Subordonné à la Division territoriale 1, il a été mobilisé au printemps au profit du Corps des gardes-frontière (Cgfr). Son commandant est le lieutenant-colonel EMG Philipp Zimmermann, membre de la Société fribourgeoise des officiers. À l'issue de son engagement, le bataillon a remis son drapeau le 29 mai dernier dans le cadre idyllique de l'abbaye d'Hauterive.

Le bataillon d'infanterie 19 a été engagé sur un vaste secteur allant de Genève à Schaffhouse. Pouvez-vous nous décrire la mise en place et les spécificités qu'implique un pareil dispositif dans le cadre de l'engagement "CORONA 20" ?

Le bataillon a été engagé en service d'appui du lundi 13 avril au vendredi 29 mai au profit du Cgfr. La mission consistait à empêcher les entrées illégales ou non-autorisées sur le territoire suisse. Les deux premières semaines ont été

particulièrement intenses. Il a fallu mobiliser, prendre des cantonnements de fortune, toucher le matériel, instruire la troupe, reconnaître les secteurs d'engagement et définir avec le Cgfr les prestations particulières à fournir dans chacun d'eux, puis planifier l'engagement, préparer et conduire la dislocation, relever le bataillon d'infanterie 91, installer le dispositif et passer à un rythme 24/7.

L'ensemble des cadres du bataillon est entré en service le lundi 13 avril, la troupe le jeudi 16. Le dimanche 19 a eu lieu la prise du drapeau avant le mouvement et la prise des secteurs d'engagement. Tout s'est fait en parallèle, sans aucune avance de planification et dans les conditions particulières liées à la situation sanitaire. L'état-major du bataillon a été organisé en deux états-majors partiels (suivi de la situation et conduite de la phase de mobilisation et d'instruction ; planification de l'engagement).

La mobilisation et l'instruction ont été organisées par les Forces terrestres mais conduites par le bataillon, ce qui a nécessité une coordination de tous les instants. Grâce à une bonne collaboration, nous sommes venus à bout des nombreuses frictions inhérentes à la situation. Compte tenu des délais extrêmement courts entre l'ordre d'engager le bataillon et la mobilisation, et du fait que chacun était encore pris par sa vie professionnelle et familiale avant un engagement de sept semaines sans congés, une solution de ce type était indispensable.

L'état-major et la compagnie d'état-major ont posé leurs quartiers dans l'Emmental. La 19/1 a couvert le secteur Schaffhouse, la 19/2 le secteur Genève, la 19/3 le secteur Bâle et la 19/4 le secteur Jura-Neuchâtel. Le bataillon a intégré une centaine de volontaires, dont une quinzaine à l'état-major, issus notamment des Forces aériennes, des Forces spéciales, des Forces terrestres, des Divisions territoriales ou encore du Centre de compétence NBC.

Le bataillon était engagé au profit de l'Administration fédérale des douanes (AFD). Ainsi, c'est elle qui portait la responsabilité de l'engagement. Le secteur couvrait quatre régions Cgfr, chacune ayant ses spécificités. La définition des prestations à fournir et les modalités de l'engagement se sont faites directement entre les unités et les partenaires Cgfr régionaux. La relève a également été coordonnée directement entre les unités. La collaboration avec le Cgfr a été très bonne, la confiance acquise dès le départ s'est encore renforcée au cours du temps. Les militaires ont été très bien accueillis et vite intégrés dans le dispositif tactique. Au niveau de l'état-major, nous participions au rapport de situation quotidien de l'AFD et possédions ainsi la vision supra.

Vous commandez le seul bataillon d'infanterie qui a mobilisé l'ensemble des incorporés (sans compter les services volontaires), et pour une durée exceptionnelle de sept semaines. Comment cela s'est-il déroulé ?

La mobilisation en service d'appui prévoit que toute personne convoquée entre impérativement en service, les cas particuliers étant discutés après-coup. Dans notre cas, tous les congés et dispenses accordés avant service ont été révoqués. Les militaires plus astreints mais encore incorporés ont été mobilisés, à l'exception de ceux ayant une fonction professionnelle dans le domaine de la santé ou de l'approvisionnement économique du pays. J'ai décidé dès le départ que toutes les demandes avant service seraient traitées par l'état-major pour délester les commandants d'unité et avoir une meilleure vue d'ensemble sur les effectifs et la capacité opérationnelle. Les militaires ont reçu leur ordre de marche une semaine avant d'entrer en service. Dans les deux jours qui ont suivi, les commandants d'unité et l'adjudant de bataillon ont répondu aux sollicitations répétées de plus de 240 militaires, soit un bon quart de l'effectif. Le troisième jour, nous avons, l'adjudant et moi-même, analysé plus de 200 dossiers et accordé une septantaine de dispenses motivées par des situations particulières. Ce travail en amont de la mobilisation a été indispensable. Une des problématiques rencontrées par la suite a été celle de concilier les besoins au niveau de la gestion du personnel d'une troupe engagée 24/7, dans un contexte évoluant rapidement, avec une administration fédérale soumise à des horaires de bureau. D'autre part, les outils à disposition n'étaient pas calibrés sur les particularités d'un engagement. Je relève que le taux de défaillants a été très faible et la volonté de servir impressionnante.

Lorsque nous avons été mobilisés, il n'était pas encore question de congés. La gestion du linge sale a dû être réglée et une grande attention devait être portée au moral de la troupe. Des solutions pour faire du sport, se divertir ou encore pour étudier ou travailler ont été mises en place. L'adjudant de bataillon a mis à disposition de la troupe une cellule care incluant le médecin, l'aumônier et un second adjudant recruté à cette fin. L'absence de congés présentait l'avantage de fonctionner en vase clos, réduisant ainsi le risque d'infection et de propagation du virus. Dès la fin de la première semaine, les congés ont à nouveau été autorisés toutes les deux semaines pour une durée de 48 heures. L'impact a été positif sur le moral de la troupe, mais présentait évidemment le risque de propagation du virus. Heureusement, le bataillon a été épargné et la capacité opérationnelle a ainsi été garantie durant tout l'engagement.

Comment s'est déroulée l'instruction et sa mise en pratique pour votre mission d'appui au Cgfr ?

L'instruction axée sur l'engagement est l'élément essentiel qui permet le succès de l'opération. Des militaires du Centre d'instruction de l'armée ont été formés et certifiés par le Cgfr. Puis ces militaires ont instruit nos cadres, qui ont à leur tour instruit la troupe. Des personnels du Cgfr étaient présents sur place lors des phases d'instruction et ont pu apporter de précieux inputs. Leur présence a été fortement appréciée par la troupe. Une fois les compagnies projetées dans

leur secteur respectif et le dispositif mis en place, il est apparu que chacune des régions Cgfr avait une façon bien à elle de conduire l'engagement. Cela n'est en soit ni un problème, ni une surprise. Cependant, il aurait été judicieux, à notre sens, que plus de place soit donnée au Cgfr lors de la phase d'instruction. Ainsi, les particularités locales, notamment quant à la transposition des règles d'engagement ou propres aux prestations à fournir auraient été mieux intégrées dès le départ, et aurait évité par la suite de nombreuses discussions impliquant passablement d'échelons.

La multiplication des partenaires, l'organisation des subordinations et des attributions, les nombreux échelons de commandement n'ont pas simplifié les choses : les Forces terrestres étaient responsables de l'organisation de la mobilisation, le Centre d'instruction de l'armée en charge de l'instruction, les compagnies attribuées à trois divisions territoriales différentes, et des prestations à fournir sur la frontière dans quatre régions Cgfr différentes ; enfin, l'opération "CORONA 20" était conduite par le Commandement des opérations. Fin juin, les commandants des bataillons et des unités de toutes les troupes engagées dans l'opération ont été convoqués à Berne pour un retour sur expérience. Nous avons pu à cette occasion discuter de cette problématique directement avec le Chef de l'armée et le commandant de l'engagement subsidiaire. La nécessité de définir plus clairement la structure C2 (command and control) pour un engagement de ce

type, qui inclut la mobilisation de troupes, des prestations à fournir dans plusieurs cantons et divisions territoriales, au profit de plusieurs partenaires civils, a été partagée par tous les participants.

C'est une chance absolue que d'avoir été engagé dans cette opération. Les défis ont été nombreux et le plaisir immense. L'échelon supérieur est souvent mal compris. Cet engagement a contribué à mieux mettre en évidence les interfaces entre les échelons de commandement et le rôle de l'état-major du bataillon. Cet engagement a été très positif et a encore renforcé l'esprit de corps et l'envie de servir. Pour preuve, nous avons proposé à l'avancement plus de 70 candidats, issus de nos rangs, comme parmi les volontaires. Enfin, nous avons pu tirer des enseignements précieux et définir des mesures que nous tenterons de mettre en œuvre lors du prochain service d'instruction, afin que ce dernier soit mieux calqué sur la réalité d'un engagement.



© Bat inf 19



© Bat inf 19



© Bat inf 19



Impression offset - Impression numérique - reliures diverses
 Flyers - Affiches - Tombolas - Loteries - Loto - Brochures - Faire-part



Tél 026 322 32 39
 Route du Jura 12
 1700 Fribourg
info@imprimeriebonny.ch
www.imprimeriebonny.ch

L'humain a chez nous la priorité. Toujours et partout.

Agence générale La Broye, Philippe Arrighi
 Ruelle de la Bâtiâz, 1470 Estavayer-le-Lac

Agence générale Bulle, Jacques Yerli
 Chemin de Folliéran 23, 1630 Bulle

Agence générale Düdingen, Harry Grütter
 Duensstrasse 1, 3186 Düdingen

Agence générale Fribourg, Daniel Charrière
 Rue du Centre 14, 1752 Villars-sur-Glâne

Agence générale Murten-Ins, Bernhard Hubacher
 Bahnhofstrasse 10, 3280 Murten

mobilier.ch

la Mobilière

**NEW ŠKODA
KAROQ**



ŠKODA
SIMPLY CLEVER

15x GAGNANT
QUALITÉ-PRIX

Une autre expérience dès CHF 24'530.-

Accélérer et décélérer autrement, démarrer sa journée et arriver à destination autrement, exactement comme vous le souhaitez. Grâce à son intérieur spacieux et à ses systèmes d'assistance de pointe, le nouveau ŠKODA KAROQ vous offre une expérience de conduite agréable, y compris en version 4x4. ŠKODA KAROQ: à découvrir chez nous.

ŠKODA. Made for Switzerland.

AMAG Fribourg
Rte de Villars 106
1701 Fribourg
Tel. 026 408 41 43
www.fribourg.amag.ch

amag

KAROQ Ambition 1.0 TSI 115 ch, boîte manuelle à 6 vitesses, 24'550.-. Variante présentée: KAROQ Ambition 1.0 TSI 115 ch, boîte manuelle à 6 vitesses, laques de toit argent, pack Chrome, capteurs de parking avant et arrière, full projecteurs LED avec APS et phares antibrouillard LED avant avec fonction «Corner», jantes en alliage léger 18" «BIBIANA», couleur Steel Grey, 27'250.-. 3 à 4'900 km, 131 g de CO₂/km (D) véhicules neufs. 153 g, mise à disp. d'énergie: 28 g de CO₂/km, cat.: E. Tous les prix correspondent à une reconstitution de prix sans engagement de l'importateur.



jpf.ch  

DIMAB SA
PAYERNE – YVERDON



Actualité

Gestion du personnel et cellule CARE en temps de Covid-19

Capitaine Sébastien Dupuis

Adjudant, bataillon d'infanterie 19

Au 1^{er} avril 2020, les cadres supérieurs du 19^e d'infanterie ont été convoqués à Berne pour recevoir leurs ordres et directives pour la planification de leur service d'appui au profit du Corps des gardes-frontière. L'ensemble des militaires incorporés, dont beaucoup n'ont plus fait service depuis plusieurs années, va recevoir un ordre de marche pour une entrée en service entre le 13 et le 16 avril. D'une durée de sept semaines, ce service est censé s'effectuer sans le moindre congé (dans les faits, l'évolution de la situation permettra finalement d'en accorder). De plus, l'ensemble des congés et déplacements de service sont révoqués. Service volontaire inclus, c'est un effectif d'environ 1'000 hommes qui composera le bataillon d'infanterie 19 pour son service.

Avant la mobilisation

Dès le départ, et en accord avec la Division territoriale 1 et le Personnel de l'armée, la ligne directrice du commandant est la mise en place d'une gestion centralisée par l'état-major de bataillon des demandes liées au domaine du personnel. Pour ce faire, une adresse mail de contact particulière, gérée par le DBC1,

est créée pour les questions et demandes liées à l'entrée en service. En sus des nombreuses demandes de confirmation de mobilisation¹ et de suppressions des déplacements de service précédemment accordées, la tâche prioritaire sera le traitement des quelque 240 demandes de dispense ou aménagement de service reçues. Ce nombre paraît impressionnant, mais il faut ici souligner que, passé l'élément de surprise de la mobilisation, les militaires et employeurs prêts au compromis et l'acceptation du refus de dispense sans recours constitueront la majorité. À noter le cas particulier de certains militaires – environ une dizaine – qui nous auront adressé un second courrier/mail/téléphone en parallèle à leur demande de dispense, nous adjurant de ne pas la leur accorder. Cette dernière avait été soumise, *in fine*, pour satisfaire leur employeur. Il faut encore ajouter que, dès l'annonce du service, une coopération directe s'est mise en place avec le Service social de l'armée, notamment sous la forme d'un échange permanent sur les cas particuliers.

Le traitement des demandes en amont aura permis de diminuer très fortement

¹ De nombreux militaires ne comprennent pas qu'ils peuvent être mobilisés malgré la fin de leurs jours de service.

les cas problématiques à régler lors de l'entrée en service. Comme pour n'importe quel service, il fallait en revanche compter dès le départ avec un certain nombre de cas particuliers liés à la vie civile à suivre sur la durée (crèche, employeur, famille, etc.). De plus, il est rapidement apparu que le degré de fatigue et de stress pré-service était, pour certains militaires et cadres, hors-norme. À cela s'ajoutent, enfin, les incertitudes liées aux risques de contamination du Covid-19. Certains cadres expriment à cette occasion ressentir une forte responsabilité vis-à-vis de leur troupe quant au risque de contamination auquel la mobilisation les expose, sentiment que tous ne gèrent pas de la même manière.

Mise en place d'une cellule CARE

Face à la constance des sollicitations que reçoivent les commandants d'unité et le DBC1 lors des deux premières semaines d'engagement, il est décidé, avec le soutien de la Division territoriale 1, de mettre sur pied une cellule CARE comprenant le médecin de bataillon², l'aumônier, un adjudant (S1) supplémentaire spécialisé dans le domaine psychologique faisant également office d'homme de liaison avec le Service psychopédagogique de l'armée (en service volontaire et externe au bataillon, le capitaine Lüchinger, qui occupe ici la fonction d'« officier psychologue ») et enfin moi-même. Il est indiscutable que la première ligne de contact et de soutien

à la troupe demeure auprès des commandants d'unité. La cellule CARE est pour eux un appui qui doit être le moins intrusif possible pour fonctionner correctement. Dans ce but, la première action de la cellule aura été un entretien avec chacun des commandants afin de définir avec eux la forme du soutien souhaité pour leur unité. Dans les faits, un passage hebdomadaire minimal dans chacune des compagnies s'avèrera nécessaire afin d'effectuer des entretiens sollicités par la troupe et les commandants avec, ponctuellement, des visites supplémentaires pour quelques cas urgents. De plus, une ligne téléphonique directe avec l'officier psychologue est mise en place ; elle sera largement utilisée par la troupe. Dans le respect de la confidentialité, et hormis quelques situations exceptionnelles ou bénignes, chaque cas traité fait l'objet d'un compte-rendu au commandant d'unité.

Axes du soutien aux unités

Trois axes principaux vont caractériser le soutien aux unités : l'appui aux demandes administratives, les entretiens bilatéraux ponctuels, et les interventions urgentes ou lourdes.

1) Par demandes administratives, on entend ici principalement la communication et les accommodements avec les écoles et les employeurs. Les demandes de licenciement anticipé pour motifs d'études et d'exams ont par exemple été particulièrement nombreuses. Dans

² Qui malheureusement ne pourra pas rester en service au-delà de la troisième semaine d'engagement.

la majorité des cas, les directives des universités et hautes écoles ont néanmoins permis de déplacer les examens sans trop de difficultés. Dans la mesure du possible, les commandants d'unité ont fait en sorte de permettre aux étudiants de suivre leurs cours et de passer leurs examens en ligne, en adaptant par exemple leurs horaires d'engagement. Pour les employeurs, c'est principalement après l'annonce du déconfinement partiel et la reprise des activités, vers le milieu de notre engagement, que les demandes ont grimpé en flèche. Il est à noter à ce sujet que, pour de nombreux employeurs, la mission du bataillon n'apparaissait pas comme prioritaire, contrairement à celui des troupes sanitaires. Dans plusieurs cas, des employeurs arrangeants ont demandé s'il était possible de solliciter l'aide de civilistes pour remplacer leurs employés absents, en particulier pour ceux qui n'avaient pas pu anticiper le présent service. À titre personnel, je regrette qu'aucun arrangement n'ait été possible à ce sujet avec les autorités compétentes.

2) Les entretiens bilatéraux consistaient principalement à traiter les difficultés personnelles liées à l'environnement militaire ou aux problèmes civils s'étant amplifiés durant le service. Les problèmes liés aux couples ont été nombreux, particulièrement à partir de la quatrième semaine de service. Deux cas au moins de procédure de divorce sont par exemple survenus durant l'engagement, et un conflit insoluble de garde partagée d'enfants a conduit à un licen-

ciement anticipé. Pour les militaires de certains cantons, les places de crèches ont été un problème majeur, le caractère obligatoire du service militaire n'ayant pas été reconnu partout de la même façon. Enfin, une majorité d'entretiens consistaient à fournir un interlocuteur externe aux compagnies afin de permettre une extériorisation ponctuelle, mais nécessaire. La teneur et le nombre de ces entretiens étaient particulièrement liés à la situation générale des compagnies (intensité de la mission, cantonnements, gestion des congés, etc.). Le travail et le caractère des cadres, principalement ici les sous-officiers supérieurs, explique en partie l'énorme écart des sollicitations entre les compagnies. Un autre point en lien avec ces sollicitations, qui aura été souligné par plusieurs cadres lors de notre engagement, est celui de l'aumônier. Dans notre cas, l'engagement "CORONA 20" est le seul service durant lequel l'aumônier attribué depuis la création du bataillon n'aura pas été présent, car il était en service auprès d'une autre unité. L'absence du capitaine Bourquin aura été durement ressentie par certains militaires, en particulier dans la phase difficile des premières semaines, pour qui le lien de confiance établi avec lui était loin d'être négligeable.

3) Enfin, une dizaine de cas lourds ont été traités durant l'engagement. Soit ils ont nécessité un appui et une réaction urgente, soit ils ont été redirigés vers un partenaire externe car ils dépassaient le cadre des compétences du bataillon. Pour des raisons évidentes de confiden-

tialité, il n'est pas possible de les aborder ici autrement que superficiellement. Nous parlons à titre d'exemple de mises en place de suivis psychologiques ou même psychiatriques hors du service, ou d'intervention de la Grande Unité dans un conflit sévère avec un employeur, qui a conduit à une menace de licenciement.

Bilan de l'engagement

Dans son rapport final, le capitaine Lüchinger souligne que l'engagement de la cellule CARE a été bien plus important qu'anticipé. De fait, son engagement, qui avait été en premier lieu pensé comme ponctuel en cas de besoins particuliers, s'est transformé en engagement à temps plein pour les cinq dernières semaines de l'engagement. Il n'aurait absolument pas été possible physiquement pour la cellule du personnel, qui ne compte selon l'articulation de base qu'un officier et un sous-officier supérieur, d'assurer seul ce soutien aux unités tout en poursuivant son travail dans les autres domaines attribués et en maintenant sa capacité à durer. À titre d'exemple, le traitement des candidatures à l'avancement, qui est un reflet particulièrement positif de l'état d'esprit général de la troupe à l'engagement vu leur nombre sept fois supérieur à la normale, n'aurait pas pu être mené dans les meilleures conditions sans cet appui complémentaire. Certes, l'engagement du 19^e d'infanterie est en cela particulier qu'il aura été le seul à mobiliser l'ensemble des militaires incorporés. Les demandes liées à cette mobili-

sation particulière et la suppression des déplacements de service constituent d'ailleurs la majorité des cas traités.

À l'heure du bilan peut se poser la question du bien-fondé de l'établissement et du maintien d'une telle cellule à l'échelon d'un bataillon à l'engagement. Il aurait été tout à fait possible de laisser la tâche entre les mains des commandants d'unité et de rediriger les sollicitations vers les offices partenaires (Service psychopédagogique, Service social, Personnel de l'armée, Commandement des opérations, etc.), qui se sont majoritairement montrés présents et réactifs dans la mesure de leurs moyens et de leurs horaires de travail, voire, pour certains, en dehors également. Deux aspects me confortent du contraire : en premier lieu, les retours positifs des commandants d'unité que le capitaine Lüchinger et moi-même avons reçus et, en second point, l'apprentissage personnel réalisé en la matière dans une situation concrète. Car c'est bien là un aspect particulier du domaine du personnel qu'il n'est pas nécessaire d'établir dans le cadre d'un cours de répétition ordinaire ou pas possible à aborder de façon réaliste dans le cadre de nos exercices d'état-major.

Sébastien Dupuis est adjudant du bataillon d'infanterie 19 et secrétaire de notre société. Il est chercheur dans un projet d'histoire militaire auprès du Prof. Dr. André Holenstein de l'université de Berne portant sur l'entrepreneuriat militaire suisse au service de France.

Rétrospective



Rückblick

Accueil des nouveaux membres

Vendredi 10 janvier 2020

Stamm du Contingent des Grenadiers fribourgeois, Fribourg

Photographes : Premier-lieutenant Ludovic Frehner, officier spécialiste Nolan Rothacher





AG 2020



GV 2020

Assemblée générale ordinaire

Mercredi 23 septembre 2020 à 18h

Aula Magna de l'Université de Fribourg (Miséricorde)

(sous réserve de la situation liée au Covid-19)

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2019 à Châtel-St-Denis
2. Rapport du Président
3. Rapport du Président de la Section Lac
4. Rapport du Président de la Section Gruyère/Veveysse
5. Rapports du caissier et de l'organe de révision
6. Cotisations 2020
7. Budget 2020
8. Programme d'activités 2020-2021
9. Mutations et effectifs
10. Démissions et élections au comité
11. Propositions et divers
*(les propositions éventuelles seront adressées par écrit
au Président SFO jusqu'au 4 septembre 2020)*

Tenue de sortie 95
(tenue civile admise pour les officiers libérés du service)

SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE DES OFFICIERS

Lieutenant-colonel EMG Christophe Chollet
Chef de projet

Major EMG Patrick Noger
Président

Ordentliche Generalversammlung

Mittwoch, den 23. September 2020 um 18.00 Uhr
Aula Magna der Universität Freiburg (Miséricorde)
(Unter Vorbehalt der COVID-19-Situation)

Traktanden:

1. Genehmigung des Protokolls der Generalversammlung 2019 in Châtel-St-Denis
2. Jahresbericht des Präsidenten
3. Jahresbericht des Präsidenten der Sektion Seebezirk
4. Jahresbericht des Präsidenten der Sektion Greyerz/Vivisbach
5. Berichte des Kassiers und des Revisionsorgans
6. Mitgliederbeiträge 2020
7. Voranschlag 2020
8. Tätigkeitsprogramm 2020-2021
9. Mutationen und Bestände
10. Austritte und Wahlen in den Vorstand
11. Anträge und Verschiedenes
(allfällige Anträge sind bis zum 4. September 2020 schriftlich an den FOG-Präsidenten zu richten)

Ausgangsanzug 95

(ziviler Anzug für Offiziere, die nicht mehr Dienst leisten)

FREIBURGISCHE OFFIZIERSGESELLSCHAFT

Oberstleutnant i Gst Christophe Chollet
Projektleiter

Major i Gst Patrick Noger
Präsident

AG 2020



GV 2020

Conférence du Général de division (r) Vincent Desportes

« Décider dans l'incertitude »

Mercredi 23 septembre 2020 à 19h30

Aula Magna de l'Université de Fribourg (Miséricorde)



Après une carrière opérationnelle qui l'a conduit à exercer différents commandements, Vincent Desportes s'est orienté vers la formation supérieure, la réflexion stratégique et l'international. Il a été notamment attaché militaire à l'ambassade de France à Washington, conseiller défense du secrétaire général de la défense nationale, directeur du Centre de doctrine d'emploi des forces, directeur de l'École de Guerre. Ingénieur, docteur en histoire, diplômé d'études supérieures en administration d'entreprise et en sociologie, Vincent Desportes s'est investi dans le domaine de la réflexion stratégique et du leadership. Grand Prix

2016 de l'Académie française, il a publié de nombreux ouvrages de stratégie et de praxéologie. Spécialiste reconnu des affaires stratégiques et militaires, il s'exprime depuis une dizaine d'années sur les thèmes de la stratégie et du leadership. Professeur des universités associé à Sciences Po Paris, il enseigne la stratégie dans plusieurs grandes écoles. Vincent Desportes est expert auprès de l'Association pour le progrès du management et président de Stratforce Conseil, société de formation et de conseil en entreprise.

La conférence est ouverte au public. La librairie Payot proposera une sélection d'ouvrages du Général Desportes avant la conférence (au magasin de la rue de Romont) et dans le cadre de la conférence (sur place).

Perspective



Ausblick

La Société fribourgeoise des officiers
a le plaisir de vous inviter à son

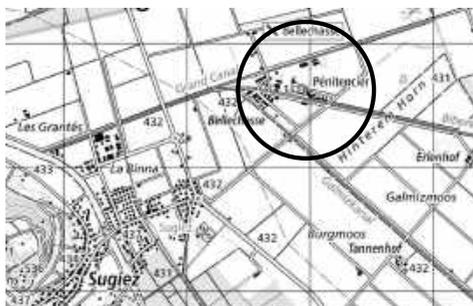
Activité d'automne

Jeudi 1^{er} octobre 2020

Visite des établissements de Bellechasse

- 17:45 Accueil devant l'établissement pénitencier
- 18:00 Début de l'activité
- 20:30 Fin de l'activité

Emplacement



Inscription

Jusqu'au jeudi 17 septembre 2020, soit sur notre site internet www.sfo-fog.ch, soit en retournant le coupon ci-dessous à : SFO, Case postale 1418, 1701 Fribourg



Grade : _____

Prénom : _____

Nom : _____

Je participe à l'activité d'automne du 1^{er} octobre 2020.

Perspective**Ausblick**

Entraînement au tir Tir au mousqueton



Jeudi 24 septembre 2020 de 18h à 21h
Montagne de Lussy (Romont)

Organisation : SFO, en partenariat avec Of@UniFR
(Société des officiers de l'Université de Fribourg)

Direction : Lt col Alain Baeriswyl, expert en tir, membre de la SFO

Matière : Instruction de tir au mousqueton (20-200m)

Matériel, tenue : Mousqueton (si à disposition), tenue B

Inscription : saad.dhif@sfo-fog.ch

Délai : 10 jours avant l'entraînement

Entraînement au tir Tir au pistolet



Jeudi 15 octobre 2020 de 18h à 21h
Montagne de Lussy (Romont)

Organisation : SFO, en partenariat avec Of@UniFR
(Société des officiers de l'Université de Fribourg)

Direction : Lt col Alain Baeriswyl, expert en tir, membre de la SFO

Matière : Instruction de tir au pistolet (3-50m), tir de nuit

Matériel, tenue : Pistolet d'ordonnance, tenue B

Inscription : saad.dhif@sfo-fog.ch

Délai : 10 jours avant l'entraînement



© Protection civile Fribourg

Nécrologies



Todesanzeigen

Commandant de corps Christophe Keckeis

Divisionnaire lib. Peter Egger

*Ancien commandant de la formation d'application de l'aviation 31,
ancien attaché de défense à Washington*



KKdt Christophe Keckeis ist am 1. Mai im Alter von 75 Jahren verstorben. Zwischen 2004 und 2007 war er der erste Chef der Armee.

„Pilo“, wie Christophe Keckeis in Fliegerkreisen genannt wurde, war Pilot durch und durch. Pflichtbewusstsein, Bescheidenheit, Entschlossenheit, Vorbildfunktion, Loyalität und unermüdetes Schaffen sind Eigenschaften, die zu Pilo gehörten und noch viel mehr. Seine Mehrsprachigkeit und sein Studium in Politikwissenschaften machten ihn zum kompetenten Gesprächspartner. Mit seiner Offenheit und seiner Bodenständigkeit war er sehr zugänglich und stets für Gespräche bereit, unabhängig der Thematik.

Die berufliche Karriere, von seiner Brevetierung zum Piloten 1966 bis hin zum Divisionär, verbrachte Pilo in der Luftwaffe. Als Pilot hielt er stets das internationale Umfeld im Auge und vertrat die Ansicht, dass die Schweiz wohl nie alleine, sondern eingebettet in einem

grösseren Kontext zu agieren hätte. Mitte der Achtzigerjahre konnte er der Politik und der hohen Armeeführung darlegen, dass für die Luftwaffe ein effizientes Überschalltraining nur im Ausland möglich ist. Seither finden regelmässig Kampagnen im Ausland statt.

Als 1999 Menschenmengen auf der Flucht vor dem Kosovo Krieg über die albanische Grenze strömten, beauftragte Bundesrat Ogi den Kommandanten der Luftwaffe, KKdt Fernand Carrel, die Vorabklärungen für eine mögliche Operation in Albanien zu treffen. Pilo, damals Stabschef der Luftwaffe, überzeugte den Bundesrat von der Machbarkeit der Operation und erhielt grünes Licht für die Mission ALBA. Nach nur sechs Tagen rollte der erste Super Puma zum Start in Alpnach und der humanitäre Einsatz zugunsten des UNHCR konnte beginnen.

Mit der Beförderung zum Korpskommandanten und Ernennung zum Generalstabchef im 2003 erwartete Pilo eine besondere Herausforderung. Die Überführung in die neue Armee XXI verlangte von ihm, seinem Stab und der Armeeführung, die Bewältigung einer Mammutaufgabe.

Nach seiner Pensionierung hatte er mehr Zeit für seine Familie. Als Freiwilliger engagierte er sich in Bereichen der Armee, der Luftwaffe und zugunsten der Allgemeinheit. So war er zwischen 2007 und 2014 Präsident des Genfer Zentrums für die demokratische Kontrolle der Streitkräfte.

Zwischen 2009 und 2016 war Pilo Präsident von Espace Passion, dem Verein zur Unterstützung des Musée Clin d'Aïles in Payerne. Hier konnte er massgeblich dazu beitragen, die letzte Lücke der im Museum ausgestellten Jetflugzeuge zu schliessen - mit einem finnischen Hawk.

Wir nehmen Abschied von einer bemerkenswerten Persönlichkeit, einem loyalen und kompetenten Chef und einem langjährigen Weggefährten.

Pilo, danke, guter Flug!



Christophe Keckeis interviewé en 2005 par une délégation du comité de la Société frimbourgeoise des officiers conduite par François Thalman, président de la société.

Agenda**Agenda****Société cantonale****Mercredi 23 septembre 2020**

Assemblée générale ordinaire
suivie de la conférence
Fribourg

Jedi 24 septembre 2020

Entraînement au tir (mousqueton)
Montagne de Lussy

Jedi 1^{er} octobre 2020

Activité d'automne
Bellechasse

Jedi 15 octobre 2020

Entraînement au tir (pistolet)
Montagne de Lussy

Dimanche 1^{er} novembre 2020

Cérémonie *In Memoriam*
Estavayer-le-Lac

Dimanche 8 novembre 2020

Cérémonie *In Memoriam*
Fribourg

Section Gruyère/Veveysse**Dimanche 8 novembre 2020**

Cérémonie *In Memoriam*
Bulle

*La date de l'Assemblée générale
sera fixée à la fin de l'été*

Sektion Seebezirk**Donnerstag 27. August 2020**

Referat AIR2030
Murten

Freitag 27. November 2020

156. Generalversammlung
Galmiz



Retrouvez d'autres informations sur notre site internet :

www.sfo-fog.ch

Bulletin de la Société fribourgeoise des officiers Mitteilungen der Freiburgischen Offiziersgesellschaft

Case postale 1418, 1701 Fribourg - www.sfo-fog.ch

COMITÉ CANTONAL

Président	Maj EMG Patrick Noger patrick.noger@sfo-fog.ch
Vice-Président Recrutement, AG, stamm	Lt col EMG Christophe Chollet christophe.chollet@sfo-fog.ch
Vice-Président Sponsoring	Lt col Pierre-Alain Scherly pa.scherly@sfo-fog.ch
Membre Activité d'automne	Lt col Denis Orange denis.orange@sfo-fog.ch
Membre Bulletinier, In Memoriam	Maj Emmanuel Rey emmanuel.rey@sfo-fog.ch
Membre Caissier	Maj Philippe Schneider philippe.schneider@sfo-fog.ch
Membre Gestion membres, soirée SFO	Maj Henri Lanthemann henri.lanthemann@sfo-fog.ch
Membre Secrétaire, conférence	Cap Sébastien Dupuis sebastien.dupuis@sfo-fog.ch
Membre Tirs	Cap Saâd Dhif saad.dhif@sfo-fog.ch
Membre Médias sociaux	Plt Ludovic Frehner ludovic.frehner@sfo-fog.ch
Membre Webmaster	Of spéc (maj) Nolan Rothacher nolan.rothacher@sfo-fog.ch

SEKTION SEEBEZIRK

Präsident	Maj Christoph Schori christoph.schori@sfo-fog.ch
Vize-Präsident	Oberst i Gst Jérôme d'Hooghe jerome.dhooghe@sfo-fog.ch
Sekretär	Lt Marco Gasser marco.gasser@sfo-fog.ch
Kassier	Oblt Pascal Haldimann pascal.haldimann@sfo-fog.ch
Beisitzer	Oberst i Gst Alois Schwarzenberger alois.schwarzenberger@sfo-fog.ch

SECTION GRUYÈRE / VEVEYSE

Président	Lt col EMG Julien Grand julien.grand@sfo-fog.ch
Vice-président	Maj Alexandre Beaud alexandre.beaud@sfo-fog.ch
Secrétaire	Lt col Dominique Burgener dominique.burgener@sfo-fog.ch
Caissier	Cap Gilles Dutoit gilles.dutoit@sfo-fog.ch
Membre	Cap Charles-Henri Brandt charles-henri.brandt@sfo-fog.ch
Membre	Cap Aurélien Cottet aurelien.cottet@sfo-fog.ch
Membre	Cap Christophe Niquille christophe.niquille@sfo-fog.ch
Membre	Plt Yannick Ballif yannick.ballif@sfo-fog.ch
Membre	Plt Stephen Mengual stephen.mengual@sfo-fog.ch



Une banque pour tous.
Eine Bank für alle.

www.bcf.ch
www.fkb.ch



Banque Cantonale de Fribourg
Freiburger Kantonalbank

simplement ouvert - einfach offener

P.P.
CH-1700 Fribourg
Poste CH SA



Toute chose
doit commencer
quelque part ...

Votre imprimeur



Route du Petit-Moncor 12 | 1752 Villars-sur-Glâne
026 401 13 13 | imprimerie@mtlsa.ch | www.mtlsa.ch